

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

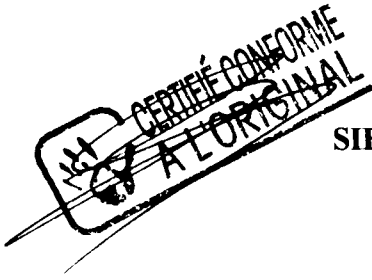
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00090

Numéro SIREN : 434 368 668

Nom ou dénomination : A.G.I.T. TRANSACTION

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005032



A.G.I.T TRANSACTION

Société à responsabilité limitée

au capital de 10.000 €

SIEGE SOCIAL : rue Paul Valentino – Carrefour CORA-

Bas du Fort

97 190 GOSIER

434 368 668 RCS POINTE A PITRE

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE du 30 Juin 2023 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 163 € de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice : bénéfice 1 163 Euros

Affectation du résultat

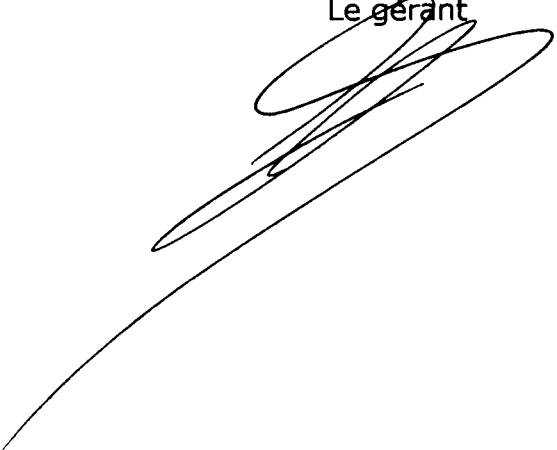
Au compte report à nouveau 1 163 Euros

Totaux 1 163 Euros.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le gérant



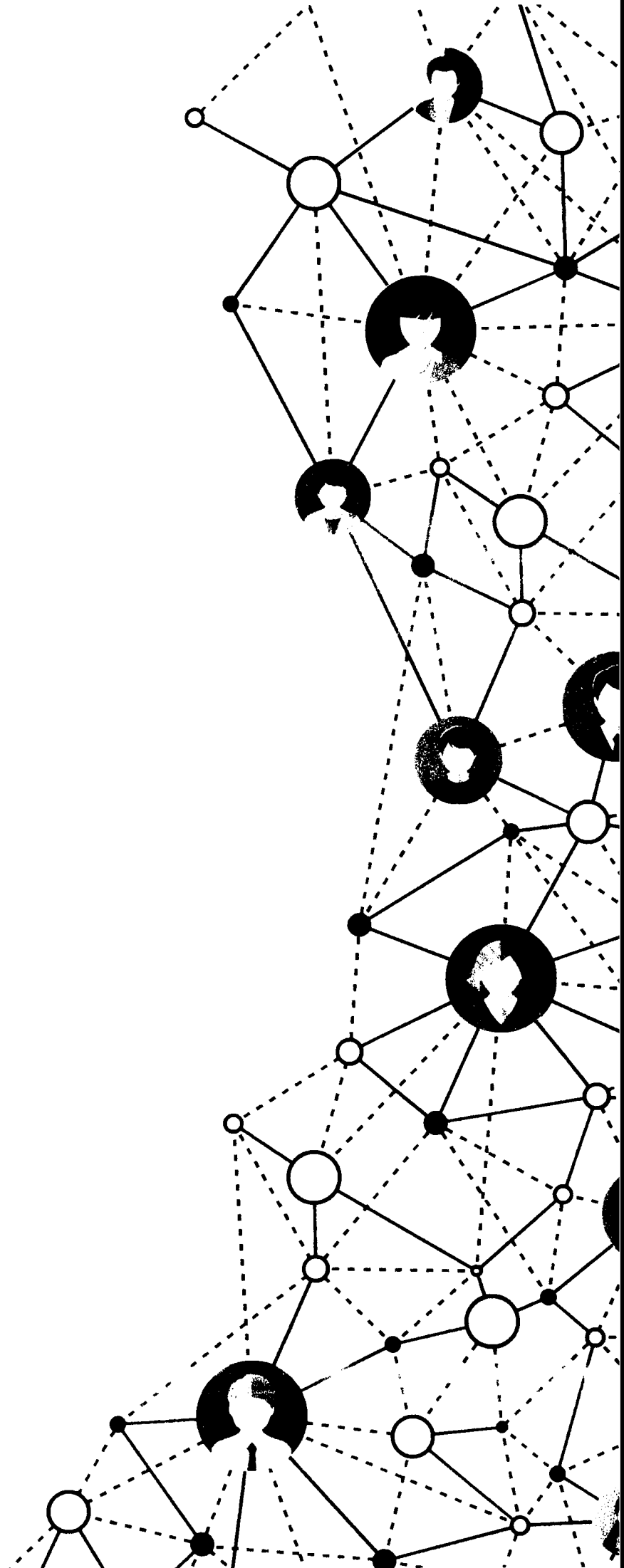


Plaquette

AGIT TRANSACTION

31/12/2022

Ce document contient 46 pages



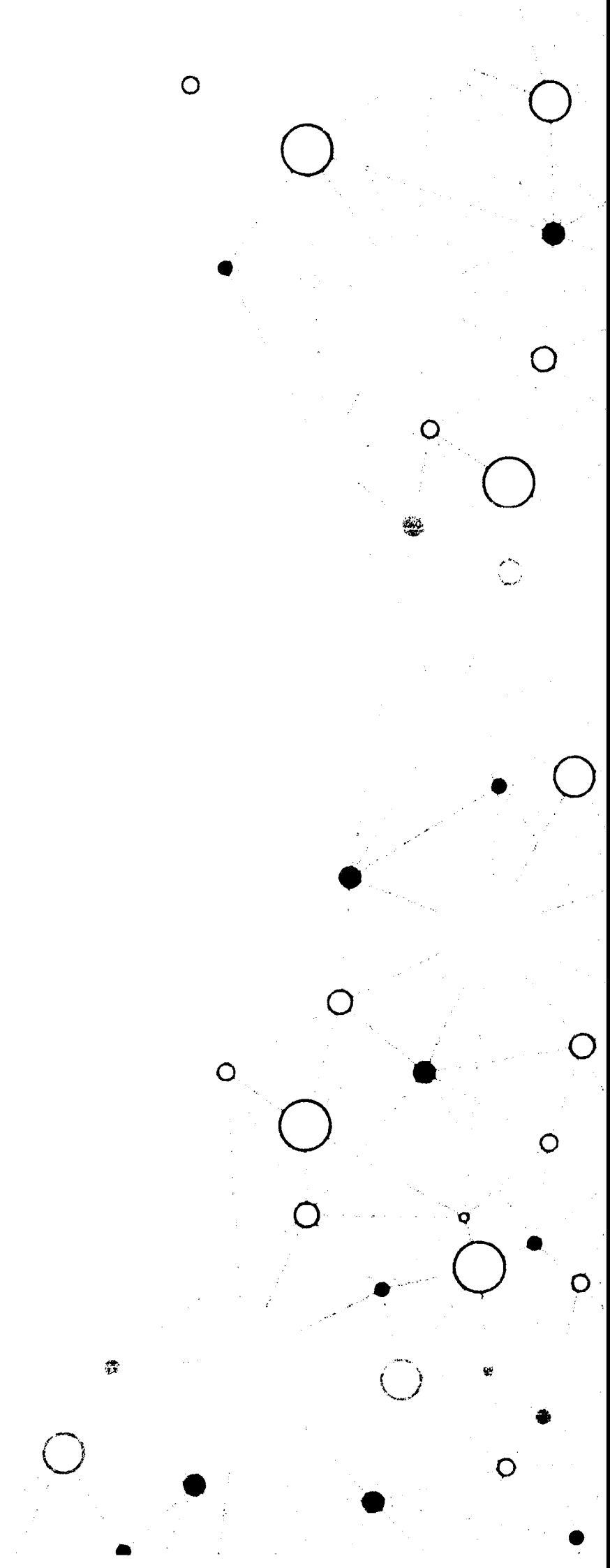
AGIT TRANSACTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

<i>1</i>	<i>Comptes annuels</i>	<i>3</i>
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Bilan actif (détail)	8
1.5	Bilan passif (détail)	9
1.6	Compte de résultat (détail)	10
<i>2</i>	<i>Déclaration et trassu fiscale</i>	<i>12</i>
2.1	2065 Impôt sur les sociétés	13
2.2	2065 bis	14
2.3	2050 Bilan actif	15
2.4	2051 Bilan passif	16
2.5	2052 Compte de résultat	17
2.6	2053 Compte de résultat (suite)	18
2.7	2054 Immobilisations	20
2.8	2055 Amortissements	21
2.9	2056 Provisions inscrites au bilan	22
2.10	2057 Etat des créances et dettes	23
2.11	2058-A Détermination résultat fisc.	24
2.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	25
2.13	Provisions non déductibles	26
2.14	2058-C Affectation du résultat	27
2.15	2059-A Détermin. plus moins-values	28
2.16	2059-B Affectation plus values C/T	30
2.17	2059-C Suivi des moins values L/T	31
2.18	2059-D Affectation plus values L/T	32
2.19	2059-E Détermination VA produite	33
2.20	2059-F Capital social	34
2.21	2059-G Filiales	35
2.22	2058-A Bis	36
2.23	2058-B Bis	37
2.24	2058-ER	38
2.25	2058-ES Société (ex. décl)	39
2.26	2058-ES Filiales (ex. décl)	40
2.27	2058-ES Groupe (ex. décl)	42
2.28	2058-FC	43
2.29	1330 CVAE	44

Comptes annuels



AGIT TRANSACTION

Actif

Capital souscrit non appelé

Frais d'établissement
Frais de développement
Concessions, brevets et droits similaires
Fonds commercial (1)
Autres immobilisations incorporelles
Immobilisations incorporelles en cours
Avances et acomptes

Terrains

Constructions

Inst. techniques, mat. out. industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Avances et acomptes

87 549

87 549

Participations évaluées par équivalence

400

400

367

Autres participations

Créances rattachées à des participations

Titres immob. de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

104

Prêts

Autres immobilisations financières

Total de l'actif immobilisé

87 949

87 549

400

471

Matières premières, approvisionnements

En cours de production de biens

En cours de production de services

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Clients et comptes rattachés

109 900

109 900

89 802

Autres créances

3 835

3 835

19 489

Capital souscrit et appelé, non versé

Valeurs mobilières de placement

(dont actions propres :)

Instruments de trésorerie

Disponibilités

27 562

27 562

21 774

Charges constatées d'avance

Total de l'actif circulant

141 298

141 298

131 065

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL DE L'ACTIF

229 247

87 549

141 698

131 536

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Immobilisations

Stocks

Créances clients



Bilan passif

AGIT TRANSACTION

Passif

Capital (dont versé :	10 000	)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			1 000	1 000
Réserves statutaires				
Réserves réglementées				
Autres réserves			9 168	9 168
Report à nouveau			-13 284	-14 645
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)			1 163	1 361
			8 047	

Subvention d'investissement
Provisions réglementées

Total	8 047	6 884
-------	-------	-------

Titres participatifs
Avances conditionnées

Total		
-------	--	--

Provisions pour risques
Provisions pour charges

Total		
-------	--	--

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)
Emprunts et dettes financières divers (3)

	62 269	57 065
Total	62 269	57 065

Avances et acomptes reçus sur commandes (1)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes
Instruments de trésorerie

	48 108	37 179
	23 273	30 407
Total	71 381	67 587

Produits constatés d'avance

Écarts de conversion passif

TOTAL DU PASSIF	141 698	131 536
-----------------	---------	---------

Crédit-bail immobilier
Crédit-bail mobilier

Effets portés à l'escompte et non échus

Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an	60 696	57 065
	à moins d'un an	72 953	67 587

Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) dont emprunts participatifs



Compte de résultat

AGIT TRANSACTION

Ventes de marchandises			
Production vendue : - Biens			
- Services	220 528	220 528	213 550
Production stockée			
Production immobilisée			
Produits nets partiels sur opérations à long terme			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			
Autres produits		388	96
Marchandises Achats			
Variation de stocks			
Matières premières et autres approvisionnements Achats			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes (3)		98 851	67 842
Impôts, taxes et versements assimilés		1 337	2 444
Salaires et traitements		95 514	107 597
Charges sociales		21 996	32 923
amortissements			
provisions			
sur immobilisations			
sur actif circulant			
pour risques et charges			
Autres charges		74	211
Bénéfice attribué ou perte transférée	B		
Perte supportée ou bénéfice transféré	C		
Produits financiers de participations (4)			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)			
Reprises sur provisions, transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)		1 572	775
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)

E

1 570

1 852

AGIT TRANSACTION

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
 Produits exceptionnels sur opérations en capital
 Reprises sur provisions et transferts de charge
 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
 Charges exceptionnelles sur opérations en capital
 Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions

19

Participation des salariés aux résultats
 Impôt sur les bénéfices

G
 H

388

491

BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)

1 163

1 361

Renvois

- (1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
 incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
 incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier
 - redevances de crédit-bail immobilier
- (4) Dont produits concernant les entités liées
- (5) Dont intérêts concernant les entités liées

1 572

AGIT TRANSACTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2022	31/12/2021	
Autres immobilisations corporelles		87 549,34	87 549,34	
21800000	AUTRES IMMOS CORPORELLES	55 185,67	55 185,67	
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	22 836,08	22 836,08	
21840000	MOBILIER	9 527,59	9 527,59	
Amort. prov. autres immob. corporelles		-87 549,34	-87 549,34	
28180000	AMORT. AUTRES IMMOS CORP.	-55 185,67	-55 185,67	
28183000	AMORT. MATERIELS BUREAU	-22 836,08	-22 836,08	
28184000	AMORT. MOBILIER	-9 527,59	-9 527,59	
Autres participations		400,00	367,50	8.84
26600000	PARTS SOCIALES FNAIM	280,00	280,00	
26610000	PARTS SOCIALES DE GARANTIE	120,00	87,50	37.14
Autres titres immobilisés		0,00	104,05	-100
27180000	AUTRES TITRES	0,00	104,05	-100
Clients et comptes rattachés		109 900,05	89 802,12	22.38
41110000	CLIENTS	56 000,00	0,00	NS
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	53 900,05	89 802,12	-39.98
Autres créances		3 835,42	19 489,20	-80.32
40971000	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION DÉBITEURS	0,00	4,47	-100
40980000	RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR	0,00	15 702,36	-100
43700000	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	169,90	0,00	NS
44566300	TVA DEDUCTIBLE 8.5%	3 665,52	2 141,34	71.18
44566500	TVA DEDUCTIBLE 20%	0,00	1 641,03	-100
Disponibilités		27 562,74	21 774,07	26.59
51210000	BRED	27 562,74	21 774,07	26.59
TOTAL ACTIF		141 698,21	131 536,94	7.73



Bilan passif (détail)

AGIT TRANSACTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021	%
Capital	10 000,00	10 000,00	
10100000 CAPITAL	10 000,00	10 000,00	
Réserve légale	1 000,00	1 000,00	
10610000 RESERVE LEGALE	1 000,00	1 000,00	
Autres réserves	9 168,54	9 168,54	
10680000 AUTRES RESERVES	9 168,54	9 168,54	
Report à nouveau	-13 284,51	-14 645,66	-9.29
11900000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-13 284,51	-14 645,66	-9.29
Résultat de l'exercice	1 163,59	1 361,15	-14.51
Résultat de l'exercice	1 163,59	1 361,15	-14.51
Emprunts et dettes financières divers	62 269,03	57 065,40	9.12
45100000 CC ATAO	60 696,77	56 289,67	7.83
45180000 INT CC ATAO	1 572,26	775,73	102.68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 108,04	37 179,81	29.39
40110000 FOURNISSEURS	48 108,04	37 179,81	29.39
Dettes fiscales et sociales	23 273,52	30 407,70	-23.46
42820000 DETTES PROVISIONS POUR CONGES PAYES	6 152,68	10 154,10	-39.41
42860000 AUTRES CHARGES A PAYER	124,02	0,00	NS
43100000 URSSAF	3 812,97	5 330,97	-28.48
43700000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	0,00	1 356,62	-100
43751000 PREVOYANCE NON CADRE	0,00	379,02	-100
43760000 MUTUELLE	814,69	967,22	-15.77
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	1 507,64	2 134,43	-29.37
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	129,67	965,75	-86.57
44210000 PLVT A LA SOURCE	135,00	117,03	15.36
44551000 TVA A DECAISSER	1 886,00	781,00	141.49
44571300 TVA COLLECTEE 8.5%	4 400,81	0,00	NS
44586000 TVA SUR FACTURES A RECEVOIR 8.5%	0,00	1 186,37	-100
44587400 TVA SUR FAE 8.5%	4 222,58	7 035,19	-39.98
44860000 AUTRES CHARGES A PAYER	87,46	0,00	NS
Total du Passif	141 698,21	131 536,94	7.73



Compte de résultat (détail)

AGIT TRANSACTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	%
Production vendue (services)	220 528,47	213 550,18	3.27
70603600 HONOS LOCATIONS	42 295,06	35 483,72	19.2
70609000 HONOS TRANSACTIONS	130 783,41	95 299,53	37.23
70802000 Mise a dispo personnel	47 450,00	82 766,93	-42.67
Autres produits d'exploitation	388,77	96,00	304.97
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	388,77	96,00	304.97
Autres achats et charges externes	98 851,69	67 842,09	45.71
60614000 Carburants	3 808,02	2 722,73	39.86
60630000 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.	198,24	154,46	28.34
61500000 ENTRETIENS ET REPARATIONS	110,59	228,22	-51.54
61635000 ASS. GARANTIE FINANCIERE	3 363,50	706,18	376.29
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	1 705,00	1 702,10	0.17
62220000 COMMISSIONS & COURTAGES SUR VENTES	58 824,91	49 331,83	19.24
62261000 Honoraires groupe	29 897,00	10 720,08	178.89
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	0,00	1 066,83	-100
62510000 Voyages et déplacements	944,43	1 209,66	-21.93
Impôts, taxes et versements assimilés	1 337,08	2 444,65	-45.31
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	87,46	645,62	-86.45
63330000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CONT.	0,00	736,65	-100
63511000 Taxe professionnelle	1 004,00	1 017,00	-1.28
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRES	245,62	45,38	441.25
Salaires et traitements	95 514,80	107 597,07	-11.23
64100000 REMUNERATION DU PERSONNEL	97 175,77	109 132,41	-10.96
64120000 CONGES PAYES	-4 001,42	-1 535,34	160.62
64140000 Salaires, appointements	2 216,43	0,00	NS
64160000 PROVISION PRIMES DE PRECARITE	124,02	0,00	NS
Charges sociales	21 996,38	32 923,04	-33.19
64510000 COTISATIONS URSSAF	16 471,76	24 408,19	-32.52
64530000 Cotisations retraite cadre	3 724,57	3 768,59	-1.17
64550000 COTISATIONS PREVOYANCE	256,72	234,64	9.41
64560000 COTISATIONS MUTUELLES	1 675,92	1 891,19	-11.38
64583000 PROVISION CH SOC PRIME PRECARITE	8,20	0,00	NS
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	486,00	486,00	
64820000 CHARGES SUR CONGES PAYES	-626,79	2 134,43	-129.37
Autres charges d'exploitation	74,44	211,45	-64.8
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	74,44	211,45	-64.8
Intérêts et charges assimilées	1 572,26	775,73	102.68
66150000 Interets cptes cour. & dep. credit	1 572,26	775,73	102.68

AGIT TRANSACTION

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	%
Charges exceptionnelles op. gestion	19,00	0,00	NS
67120000 Penalties amendes fisc. & penales	19,00	0,00	NS
Impôts sur les bénéfices	388,00	491,00	-20.98
69800000 Integration fiscale	388,00	491,00	-20.98
Bénéfice ou perte	1 163,59	1 361,15	-14.51

Déclaration et liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012022 et clos le 31122022

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL AGIT TRANSACTION			
SIRET	4 3 4 3 6 8 6 6 8 0 0 0 1 9		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
CARREFOUR CORA BAS DU FORT			
97190 LE GOSIER			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées

Agences immobilières

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	1552	Bénéfice imposable à 15%	Déficit
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐				
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐				
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐				
Société d'investissement immobilier cotée ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐				
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée ☒ Ciel compta

Examen de conformité fiscale

☐ Prestataire de confiance :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

KPMG ESC & GS 15 rue de la Merlette ZI Les Sept Sorts 77260 La Ferté Sous Jouarre

Tél: 33160222006

Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date: 04052023

Lieu: LE GOSIER

Qualité et nom du signataire: M FONTENOY - GERANT

Signature:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SARL AGIT TRANSACTION

31122022

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
		e		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
SAS ATAO 59 RUE DE PONTIEU 75008 PARIS	1000	2022					

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Désignation de l'entreprise :		SARL AGIT TRANSACTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise :		CARREFOUR CORA BAS DU FORT 97190 LE GOSIER		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		4 3 4 3 6 8 6 6 8 0 0 0 1 9					
		Neant ☐					
				Exercice N clos le :		3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	87549	AU	87549		
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	400	CV		400	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	87949	BK	87549	400	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	109900	BY		109900
		Autres créances (3)	BZ	3835	CA		3835
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement dont actions propres (4)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	27562	CG		27562	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	141298	CK		141298	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Provisions pour dépréciation des immobilisations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	229247	IA	87549	141698	
Renvois : (1) Dotation en capital :		CP		3. Part à plus d'un an :		CR	
Régularisation :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL AGIT TRANSACTION		Néant ☐		
				Exercice N 31122022		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * Dont versé : 10000			DA	10000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
	Écarts de réévaluation (2) * dont écart d'équivalence EK			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des plus-values à long terme) BI			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ			DG	9168	
	Report à nouveau			DH	-13284	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1163	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
	TOTAL (II)			DL	8047	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI			DV	62269	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	48108	
	Dettes fiscales et sociales			DY	23273	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte réglé	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	133650		
Écarts de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	141698		
RENVois	1	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	2	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	3	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	4	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	72953
5	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

Désignation de l'entreprise : SARL AGIT TRANSACTION		Exercice N		Néant ☐				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
				Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	220528	FH		FI	220528	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	220528	FK		FL	220528	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * 9					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	388	
	Total des produits d'exploitation 2 (I)					FR	220917	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock marchandises *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	98851	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1337	
	Salaires et traitements *					FY	95514	
	Charges sociales (10)					FZ	21996	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations dotations aux amortissements *					GA	
		Sur immobilisations dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	74	
	Total des charges d'exploitation 4 (II)					GF	217774	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	3142	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	1572	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1572	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-1572		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1570		

Désignation de l'entreprise SARL AGIT TRANSACTION										Neant ☐	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	19
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	19
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-19
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ	
Impôts sur les bénéfices (X)										IK	388
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										IL	220917
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IM	219753
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IN	1163
RENVOIS	1	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	2	Dont { produits de locations immobilières								HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au 8, ci-dessous)								IG	
	3	Dont { Crédit bail mobilier *								HP	
		{ Crédit bail immobilier								HQ	
	4	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au 8, ci-dessous)								HH	
	5	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	6	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	1572
	6bis	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	6ter	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	9	Dont transferts de charges								A1	
	11	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) { dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG - CRDS A5 }								A2	
	12	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences - produits								A3	
	12	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences - charges								A4	
	12	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :									
		facultatifs		A6	obligatoires		A9				
		dont cotisations facultatives Madelin		A7							
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8							
	13	Détail des produits et charges exceptionnels :								Bien sur D3	
									Bénéfice ou perte		
	Détail en annexe										
8	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs								Bénéfice ou perte		

Désignation de l'entreprise : SARL AGIT TRANSACTION

Exercice N, clos le : 31122022

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	19
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	19
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise										SARL AGIT TRANSACTION										31122022										Néant									
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations																											
												consolidées à une perturbation patrimoniale						Associations, établissements, équipements et immobilisations de gestion																					
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				CZ					D8					D9																				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				ED					KE					KE																				
CORPORELLES	Terrains								EG					KH					KI																				
	Constructions	Sur sol propre		19				KJ					KK					KL																					
		Sur sol d'autrui		MI				KM					KN					KO																					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		M2				KP					KQ					KR																					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3				KS					KT					KU																						
	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV					KW					KX																						
	Matériel de transport						KY					KZ					LA																						
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	32363				LC					LD																						
	Emballages récupérables et divers						LE	55185				LF					LG																						
	Immobilisations corporelles en cours								HH					II					IJ																				
	Avances et acomptes								IL					IL					IM																				
	TOTAL III								IN	87549				IO					IP																				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G					8M					8F																			
		Autres participations								8U	367				8V					8W	32																		
Autres titres immobilisés								IP	104				IR					IS																					
Prêts et autres immobilisations financières								IT					IU					IV																					
TOTAL IV								IQ	471				IR					IS	32																				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												OG	88020				OH					OI	32																
CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Revalorisations et dévaluations																							
				par virement de poste à poste				par cession ou à la fin de l'exercice								Méthode d'évaluation des immobilisations																							
				1				2								3																							
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				IN					CO					DX					D7															
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				IO					IV					IW					IX															
CORPORELLES	Terrains								IP					IX					LY					IZ															
	Constructions	Sur sol propre						IQ					MA					MB					MC																
		Sur sol d'autrui						IR					MD					ME					MF																
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions						IS					MG					MI					MI																
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT					MJ					MK					ML																	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IU					MM					MN					MO																
		Matériel de transport						IV					MP					MQ					MR																
		Matériel de bureau et mobilier informatique						IW					MS					MT	32363				MU																
	Emballages récupérables et divers						IX					MV					MW	55185				MX																	
	Immobilisations corporelles en cours								MY					MZ					NA					NB															
	Avances et acomptes								NC					ND					NE					NF															
	TOTAL III								IY					NG					NH	87549				NI															
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ					OU					M7					OW														
		Autres participations								II					OX					MY	400				OZ														
Autres titres immobilisés				104				II					2B					2C					2D																
Prêts et autres immobilisations financières								I2					2E					2F					2G																
TOTAL IV				104				I3					NI					NE	400				2I																
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								104				OK					OL	87949				OM																	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL AGIT TRANSACTION				31122022		Néant ☐	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements alloués aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RF		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencement, aménagements divers	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
autres immobilisations	Inst. générales, agencement, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	32363	QM		QN		QO	32363
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	32363	QV		QW		QX	32363
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	32363	ØP		ØQ		ØR	32363
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4		
	Inst. générales, agencement, aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement, aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5		
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3		
	Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise SARL AGIT TRANSACTION		31122022		Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 23 ^{ter} bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) : détail à surcoûtillet séparé selon l'année de constitution de la provision et selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL AGIT TRANSACTION				31122022		Néant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières		UT			UV			UW		
DU L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	109900		109900					
	Créance représentative de titres (personne pour dépréciation) prêts ou remis en garantie * (à l'actif circulant) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	169		169					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3665		3665					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
TOTAUX			VT	113735		VI	113735		VW		
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	48108		48108						
Personnel et comptes rattachés		8C	6276		6276						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6264		6264						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	10509		10509						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	222		222						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	62269		1572				60696		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	133650		VZ	72953		60696		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052					

Désignation de l'entreprise SARL AGIT TRANSACTION		Exercice N clos le 31/12/2022			
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☐ ET ☐ Néant ☐					
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
			WA		
			1163		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensés de réintégration (art 239 sexies D du CGI)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)		I7	388	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %		I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ Plus-values nettes à court terme Plus-values soumises au régime des fusions		ZN	
				WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)			WO		
			XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du CGI)	SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3		
			TOTAL I	WR	
			1551		
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
			WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un GIE *			WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)			WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure - imputées sur les déficits antérieurs		VV	
				WH	
				WP	
				WW	
				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts	(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *			ZY	
	Majoration d'amortissement *			XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art 44 sexies)	L2
		ZFU - TE (art 44 octies A)	QV	S.I.I.C (art 208C)	K3
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F
		Zone de revitalisation rurale (art 44 quindécies)	PC	Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)	PA
				Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC
				Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)			XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y2		
			TOTAL II	XH	
III. RÉSULTAT FISCAL					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{	Bénéfice (I moins II)	XI	1551	
		Déficit (II moins I)		XJ	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	1551	
				XO	



⑩

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SARL AGIT TRANSACTION		31122022	Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209 II 2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZI	7660
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Total des provisions pour risques et charges			
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Total des provisions pour dépréciation			
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
Total des charges à payer			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	

Désignation de l'entreprise : SARL AGIT TRANSACTION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	-14645	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1361		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	-13284		Report à nouveau	ZG	-13284				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZI1	-13284		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	29897			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	58824			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	10129			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	98851			
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1004		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	333		
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	1337		
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	18744			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	8116			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *						OB	97175			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	2,21 %			
	Numéro de centre agréé * XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059 G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RI1				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	1551	Plus values à 15 %	JK	Plus values à 0 %	JL			
					Plus values à 19 %	JM	Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus values à 15 %	JN	Plus values à 0 %	JO			
					Plus values à 19 %	JP	Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										
	J11	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL AGIT TRANSACTION**

Neant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
TOTAL					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

(1) Ces plus values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI

Désignation de l'entreprise : SARL AGIT TRANSACTION		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme 19 %	Long terme 15 % ou 12,8 % 0 %		Plus-value taxable à 19 % (1)	
Total des plus ou moins-values nette fiscale						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)						
CADRE C : autres plus-values taxable(s) à 19 %		(A)	(B) (ventilation par tranches)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : **SARL AGIT TRANSACTION**

Néant ☒

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexbis 0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexbis 0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins values nettes	11		
Moins values nettes à long terme	12		
Moins values nettes à long terme	13		
Moins values nettes à long terme	14		
Moins values nettes à long terme	15		
Moins values nettes à long terme	16		
Moins values nettes à long terme	17		
Moins values nettes à long terme	18		
Moins values nettes à long terme	19		
Moins values nettes à long terme	20		
Moins values nettes à long terme	21		
Moins values nettes à long terme	22		
Moins values nettes à long terme	23		
Moins values nettes à long terme	24		
Moins values nettes à long terme	25		
Moins values nettes à long terme	26		
Moins values nettes à long terme	27		
Moins values nettes à long terme	28		
Moins values nettes à long terme	29		
Moins values nettes à long terme	30		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6=2+3-4-5
	A 19 %, ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	A 15 % Ou A 19 %		
1	2	3	4	5	6
Moins values nettes	11				
Moins values nettes à long terme	12				
Moins values nettes à long terme	13				
Moins values nettes à long terme	14				
Moins values nettes à long terme	15				
Moins values nettes à long terme	16				
Moins values nettes à long terme	17				
Moins values nettes à long terme	18				
Moins values nettes à long terme	19				
Moins values nettes à long terme	20				
Moins values nettes à long terme	21				
Moins values nettes à long terme	22				
Moins values nettes à long terme	23				
Moins values nettes à long terme	24				
Moins values nettes à long terme	25				
Moins values nettes à long terme	26				
Moins values nettes à long terme	27				
Moins values nettes à long terme	28				
Moins values nettes à long terme	29				
Moins values nettes à long terme	30				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

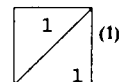
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AGIT TRANSACTION</u>					Néant ☒	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL lignes 1 et 2	3					
Prélevements opérés { donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL lignes 4 et 5	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1°	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2°	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5°		
		donnant lieu à complément d'impôt 3°	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4°			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise: SARL AGIT TRANSACTION		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01012022		et clos le: 31122022	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE):		YP	3
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE:			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	220528
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	220528
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	388
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	388
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	4006
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	94845
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	74
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OUI	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OY	
Moins values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	98926
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	121991
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330 CVAE SD pour les multi établissements et sur les formulaires n° 1329 AC et 1329 DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	121991
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	220528
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	4415069
Période de référence		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OUI.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 43436866800019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AGIT TRANSACTION

ADRESSE (voie) CARREFOUR CORA BAS DU FORT

CODE POSTAL 97190 VILLE LE GOSIER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ATAO
N° SIREN (si société établie en France) 391535804 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1000
Adresse : N° 59 Voie RUE DE PONTTHIEU BUREAU 562
Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

1. Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

2. Indiquer : M pour Monsieur, MM pour Madame ou Mlle pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

**18****FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE [3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2]

N° SIRET [4 | 3 | 4 | 3 | 6 | 8 | 6 | 6 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 9]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL AGIT TRANSACTION]

ADRESSE (voie) [CARREFOUR CORA BAS DU FORT]

CODE POSTAL [97190]

VILLE [LE GOSIER]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

1 - Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SARL AGIT TRANSACTION**

N° SIRET : **43436866800019**

Neant ☐

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : **01012022**

clos le : **31122022**

I - RÉINTÉGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E 1	1163
Reintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A SD)	E 2	388
Reintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E 9	
Reintégration de 1 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de fraîs et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058 A SD	Z 7	
	F 4	1551

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

Deductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		F 5	
Plus values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	E Y	
	• imposées au taux de 15 %	E 6	
	• imposées au taux de 0 %	E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 F, 210 F ¹ , 238 bis I A, 208 C et 219-IV du CGI)	F 9	

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Bénéfice (I - II)	F 2	1551	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	F 3		
Deficit (II - I)	F 4		
Deficit de l'exercice reporté en arrière *	F 4		
Deficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *	F 6		
Bénéfice	F 8	1551	
Résultat fiscal			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Néant ☒ *

Dénomination de la société : SARL AGIT TRANSACTION

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01012022

clos le : 31122022

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble nettes de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins values à long terme (art. 219 La taxes 0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (L1)	M5		
Déficits transférés de plein droit (art. 209 B 2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter		
Déficits imputables	J1		
Déficits reportables	M6		
Déficits nés au titre de l'exercice	H8		
Total des déficits restant à reporter	H9		

(L) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B-bis déposé au titre de l'exercice précédent

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter col. 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
	2	3	4	5	6	7
Moins values nettes N						
Moins values nettes à long terme sur les exercices antérieurs imputables restant à déduire du dernier exercice	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 10					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : **SARL AGIT TRANSACTION**Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats :

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée :

43436866800019

Exercice ouvert le :

01012022

clos le :

31122022Néant ☐ *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et deductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	1551	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 1 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	CF		CG	
Quotient de déduction et subrogation des créances non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CH		CI	
Deduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>non bis</i>) pour des opérations intra-groupe	CJ			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	CU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la cession d'immobilisations entre le 31-12-80 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	1551	CY	
BÉNÉFICE (CX = CY) ou DÉFICIT (CY = CX)	CZ	1551	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus values et réintégrations			Moins values et deductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	BV	CI	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BT	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1 - art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BW	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS = AS) ou moins-values (AS=BS) (taux de 19 %)	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED=EE) ou moins-values (EE=ED) (taux de 15 %)		B7			B6	

C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %

Plus values à 19 % (art. 210 E, 210 F 1, 238 bis IA, 208 C et 219 IV du CGI)

B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) A compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2000, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPDI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux sociétés à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SARL AGIT TRANSACTION

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐
(résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée :

43436866800019

Exercice ouvert le : **01012022**

clos le : **31122022**

Néant ☒ *

A - RESULTAT		Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		Rémintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe		Autres régularisations (à détailler)		TOTAL		BENÉFICE (2) EK - EL		DÉFICIT EL - EK	
		FA		FD				FG		EK		FL		FM	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe												
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G4		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-G4) ou moins-values (G4-GD) Taux de 19 %	GE						GI					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

Document communiqué en vertu de la loi n° 62-514 du 28 mai 1962 relative à l'accès à l'information.

(2) Conformément à l'article 223 F du CGI, la société concernée ou le membre du groupe peut réduire ou annuler les réintégrations de plus-values imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à l'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble) ☐

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée :

Exercice ouvert le :

clos le :

Néant ☐ *

A - RESULTAT		Plus-values et réintégrations		Moins-values et déductions								
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	EA			FB								
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019	ED			FF								
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe				FZ								
Autres régularisations (à détailler)	EG			FH								
TOTAL	FK			FL								
BENEFICE (2) FK - FL				FN								
	FM											
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (1)	
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-G4) ou moins-values (G4-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			F8						F6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					F7						F5	

(1) Les plus-values et moins-values sont imposables à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à l'impôt sur le revenu des sociétés ou à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, selon le cas.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**DÉTAIL DE LA LIGNE "AUTRES REGULARISATIONS"
DU CADRE B DU TABLEAU 2058-ES**

[illegible]

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

AGIT TRANSACTION

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)



SIRET Société intégrée :

Exercice ouvert le : 01012022

clos le : 31122022

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT		Type réintégrations		Type deductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB		
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ		
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH		
TOTAL	FK		FL		
BENÉFICE (2) FK - FL				DÉFICIT FL - FK	
	FM		FN		

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et deductions								
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)						
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		E2		E3		GE		E4		E5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-G4) ou moins-values (G4-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					F7						E5	

(2) : Valeur déterminée en appliquant les dispositions de l'article 223 F du CGI, les plus-values ou moins-values à long terme des sociétés appartenant au groupe ou intégrées au groupe sont imputées sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à l'échéance de la fusion ou de la scission.

(3) : Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
 ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
 POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
 ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SARL AGIT TRANSACTION**N° SIRET : **43436866800019**Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :Exercice ouvert le : **01012022** clos le : **31122022**Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4 5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XI) 6			1551
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Revaluations libres 11			
12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13			1551

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination

SARL AGIT TRANSACTION

Adresse

CARREFOUR CORA BAS DU FORT

Code postal

9 7 1 9 0

Ville

LE GOSIER

SIRET	4	3	4	3	6	8	6	6	8	0	0	0	1	9						
Période référence	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2

Date de cessation

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

I. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Valeur ajoutée soumise à la CVAE

A2 121991

Chiffre d'affaire de référence

A3 220528

Chiffre d'affaires de référence groupe

B6 4415069

A

DATE

SIGNATURE

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

PAGE			/		
-------------	--	--	---	--	--

B. Liste des lieux d'exercice des salariés employés plus de trois mois hors de l'entreprise (1)

[illegible]

(2) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr.